AR Prefecture

016-211600614-20230327-D2023_3_2-DE Reçu le 03/04/2023

MAIRIE DE BRIE - 16590

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice: 27 Présents: 26 Procuration: 0 Votants: 26

OBJET: D2023 3 2

Vote des comptes administratifs 2022 du budget général, du Groupement d'Habitations et de la Régie de Transport L'an deux mil vingt trois

Le: 27 mars

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence

de M. Michel BUISSON, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 17 mars 2023

<u>Présents</u>: BOUCHERIT D; BOURGADE L; BRIANCON JP; BUISSON M; CHASLARD B; CHAUSSAT C; CORNELIUS M; DULAIS N; FORESTIER-BRUN F; GAUDILLIERE M; GERACI F; GUERIN S; HELION P; IMARD C; JOUANNET J; LACOURARIE S; MASSON G; MOINARD BOUTENEGRE M; MOREAU D; MOUMANEIX P; NARDOU JP; ROUHIER D; THOS F; URBAJTEL P; VIEUILLE R; VRIET L.

Excusée : BERTHELON Saskia

Secrétaire de séance : GAUDILLERE Michel

Les comptes administratifs 2022 des budgets désignés ci-dessous, sont arrêtés comme suit :

BUDGET GÉNÉRAL :

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 2 738 992,81 €uros Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 3 166 574,87 €uros

D'où un excédent de fonctionnement de 427 582,06 €uros pour l'année 2022.

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 1 367 443,53 €uros Les recettes d'investissement se sont élevées à 1 199 082,98 €uros

D'où un déficit d'investissement de 168 360,55 €uros pour l'année 2022.

BUDGET GROUPEMENT D'HABITATIONS:

Les dépenses de fonctionnement 26 950,36 €uros Les recettes de fonctionnement 75 729,26 €uros

D'où un excédent de fonctionnement de 48 778,90 €uros pour l'année 2022

Les dépenses d'investissement 119 354,43 €uros Les recettes d'investissement 266 316,22 €uros

D'où un excédent d'investissement de 146 961,79 €uros pour l'année 2022

AR Prefecture

016-211600614-20230327-D2023_3_2-DE Reçu le 03/04/2023

RUDGET RÉGIL DE TRANSPORT :

Les dépenses d'exploitation75 031,15 €urosLes recettes d'exploitation83 189,20 €uros

D'où un excédent d'exploitation de 8 158,05 €uros pour l'année 2022.

Les dépenses d'investissement 11 884,56 €uros Les recettes d'investissement 14 473,35 €uros

D'où un excédent d'investissement de 2 588,79 € pour 2022

Il est précisé que pour le vote des comptes administratifs, Monsieur le Maire se retire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, nomme Monsieur Daniel ROUHIER comme président de séance pour le vote des comptes administratifs et adopte les comptes administratifs 2022 du budget général, du Groupement d'Habitations et de la Régie de Transport comme arrêtés ci-dessus.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le:

Le:

Publié ou Notifié

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 30 mars 2023

Pour copie conforme :

En Mairie, le 30 mars 2023

Le Maire,